

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 82

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : L'anneau d'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au **PAYS**

27^{me} année **LE PAYS**

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

(Suite)

C'est là qu'il fut question de régler compte ensemble. J'avais fait constamment toutes les avances de fonds depuis Besançon et nous nous traitions bien ; j'étais loin de m'attendre à recevoir des coups de poings. Quoique de beaucoup inférieur à cet homme sous le rapport de la taille, je tins ferme et ripostai de mon mieux. Les gens du lieu comprirent que j'étais dupe d'un escroc se mirent de mon côté, et la lutte terminée, ils le conduisirent au violon où il passa la nuit.

Avant que de partir j'allai trouver le magistrat, prier qu'on le relâchât, prévoyant que cette affaire retarderait trop mon voyage ; il fut dirigé sur Montargis.

De Vermenton à Auxerre, chef-lieu de l'Yonne, je m'informai de Poirier mon ancien camarade, dont on m'indiqua la demeure ; je fus le trouver, ma visite sembla lui faire plaisir ainsi qu'à sa famille.

Joigny est bâti sur le versant d'une montagne à l'ouest, et ses rues sont en pente, aboutissant à la rivière qui a donné son nom au département, et sépare la ville d'avec le faubourg.

A la halte, étant à me rafraîchir dans un cabaret donnant sur la voie publique, j'y vis entrer une dame d'une trentaine d'années qui vint s'asseoir au bout de la table ; ses cartons à côté d'elle grouillaient de vermine, et elle était escortée par la gendarmerie. Son air distingué

me porta à la regarder, et m'en étant insensiblement rapproché, devinant mon désir, elle me dit entre les lèvres : « à la maison d'arrêt de Sens ».

Sitôt au logement, j'y déposai mon havresac et m'achemina au lieu indiqué, au bout d'une ruelle attenant à la cathédrale ; on m'avait prévenu. On m'introduisit dans une grande salle gothique où le couvert pour deux était mis, le concierge nous servait ; c'était un repas de commande où rien ne manquait.

A dessert, on entame une série de faits politiques dans lesquels s'était ourdi un complot composé de militaires et où figurait son mari, colonel du 4^e régiment de hussards en garnison à Genève alors chef lieu du Léman, qu'elle venait de quitter. La conversation avait duré jusqu'à ce que fort avant dans la soirée qu'il fallut se quitter, en me promettant la continuation à Paris.

Depuis Sens, la route se trouve pavée et est ornée des deux côtés de noyers séculaires, pour se garantir par leur ombre des feux du soleil.

Montereau-Fault-Yonne a un beau pont en pierre

Quelques heures après, on est dans la forêt de Sénart voisine de celle de Fontainebleau

Melun chef-lieu de Seine et Marne a une belle préfecture, du perron de laquelle on a une vue superbe : la garde départementale y était de service.

Brie-Comte-Robert a un marché en céréales, très fréquenté par les gros fermiers de la Beauce, là je fis l'examen de mes finances qui étaient à sec.

Nous avançions sur Paris, passant par Ville-neuve St-Georges, Charenton, Vincennes. Un épais brouillard, produit par la fumée des cheminées obscurcissait la vue : ce n'est qu'à la barrière du Trône à l'entrée du faubourg St. Antoine que je m'y reconnus, par le mouvement simultané de la population agglomérée sur ce point.

Le conducteur du convoi, sa tâche remplie

rages, autant par sa grâce intrépide, le charme tout puissant de sa beauté, que par l'exquise bonté de son cœur.

Cependant, la discussion chaude et brève terminée et les plans concertés, les chefs vendéens se séparèrent pour agir promptement. Seul, le marquis de Lescure restait debout, immobile et pensif. Aussitôt, sa femme s'élançait de la pièce voisine et se jetait dans ses bras :

— Louis ! il faut donc fuir ? Où allons-nous ?

Elle plongeait son regard anxieux, mais résolu, dans les yeux de son mari, ne pensant qu'à lui seul, à sa sûreté.

M. de Lescure l'entoura de ses bras, et d'une voix très douce, mais avec l'accent d'une résolution bien arrêtée :

— Victorine, il faut nous séparer pour quelque temps.

s'en retourne, et seul je marche le long des boulevards que je suivis jusqu'à la chaussée d'Antin, l'esprit occupé d'y trouver un Berberat de Fornet dont on m'avait parlé, devant être employé dans un chantier de bois ; mes recherches étant sans résultat, et le besoin de me nourrir pressant, j'entrai dans un cabaret et demandai un potage et un broquet de vin ; mon écot payé, il ne me restait sur 65 centimes, que 7 1/2 que je dépensai à l'achat de quelques fruits et tournai mes pas vers la Cité, où j'arrivai sur les cinq heures du soir à la caserne de la rue du foin St-Jacques, le cœur serré comme dans un étouffement.

Je fus d'abord faire acte de présence au sergent major, qui de suite me porta sur les contrôles de la 1^{re} compagnie du 6^e bataillon de vétérans, et s'en vint me montrer la chambrière, me désigna le lit et se retira.

Appuyé contre la croisée donnant sur la cour les yeux fixés sur des tonnes d'eau verdâtre de la Seine, destinée à tout usage, je songeais sur ma destinée. J'entendis me nommer distinctement ; m'étant vite retourné, j'aperçus deux anciens qui me dirent avoir été du régiment, et m'emmenèrent à la cantine passer la soirée ensemble chez la mère Sonnette.

Le jour suivant, à ma grande surprise, on prononça à haute voix du dehors mon nom, je regardai et vois deux femmes qui s'annoncèrent comme étant compatriotes, et en effet, l'une Thérèse Walzer était de Porrentruy, l'autre Marie Anne Boile, bonne d'enfants à la maison paternelle était de Courchavon, une lieue au nord de chez nous. Depuis son arrivée, elle avait été mariée à un vieux Hongrois, resté en France, et s'appelait Mme Fidler, mère d'une petite fille de sept ans nommée Virginie. Elles me donneront leur adresse, en m'invitant à ne pas tarder à aller leur rendre visite.

Ce que je redoutais le plus, d'être assimilé à des décrétés ne se réalisa pas ; il se voyait là

— Jamais, jamais ! jusqu'à ce jour j'ai su partager votre vie de soldat, vos peines, vos dangers... Non ! Louis, je ne vous quitterai point !...

— Il le faut, chère amie. La bataille de ce jour a été cruelle pour notre cause, plus funeste encore que je ne l'ai voulu dire à nos amis. Une retraite précipitée nous est imposée, car nous avons perdu beaucoup de braves. Le reste est presque entièrement cerné par les Bleus. Grâce à la nuit, à notre parfaite connaissance du pays, nous pouvons leur échapper... peut-être... Vous ne sauriez donc me suivre, chère, chère amie, car il faut en hâte passer la Loire, au milieu des plus terribles difficultés.

— Passer la Loire !
Elle frissonna.

(La suite prochainement).

Feuilleton du **Pays du Dimanche** 3

E'anneau d'argent

Chassée du château familial incendié par les soldats de la République, forcée de quitter sa mère, son jeune enfant qu'elle n'avait pu allaiter, la marquise s'était tout entière attachée à la fortune de son mari.

Partageant son enthousiasme et son dévouement pour la cause royaliste, elle le suivait partout, lui servant de secrétaire, d'aide de camp, et bravant les périls et les fatigues d'une existence errante, sans cesse menacée, pour ne point se séparer de celui qu'elle adorait. Partout aussi sa présence au milieu des troupes vendéennes relevait les âmes, excitait les cou-

beaucoup de jeunes soldats, un entr'autres du 3^e hussard, âgé de 18 ans seulement.

J'avais échangé avec un sergent de la 5^e compagnie, une montre que mon frère cadet Joseph Herménégilde en me quittant après la conduite jusqu'à Damvant, village limitrophe du département du Doubs, venu de me donner, pour une paire de bottes d'assez belle apparence, et réservée pour ma première garde, à cause du mauvais temps, et obtenu un petit escompte. Sitôt rentré, en les ôtant, et sans efforts pour les tirer, il n'en restait que les tiges, les semelles étaient de fort carton recouvert en cuir, proprement chevillées ; l'œil le mieux exercé y aurait été pris ; je fus néanmoins trouver mon troquer qui après bien des contestations, finit par me donner raison.

A quelques jours de là, je reçus mon décompte de route.

Voici maintenant une drôle d'aventure.

Mes nouveaux amis dont il est parlé plus haut, Mougenot et Lendrot venaient d'Angleterre, où ils avaient été retenus prisonniers par suite de la fâcheuse expédition de St-Dominique commandée par le général Leclerc, beau-frère du premier consul par son mariage avec sa sœur Marie Pauline. Dans l'intention de me distraire, ils m'entraînèrent à la barrière de Fontainebleau pour y goûter du vin blanc doux. Les fréquentes et bruyantes libations et la pipe en mêlant, causaient de l'humeur aux femmes qui dérangeaient le feu pour me laisser prendre le charbon pour allumer le tabac, de sorte que par mon obstination, l'une d'elles alla au poste, et bientôt je me vis au milieu de quatre soldats conduit à la place Vendôme ; ce long trajet dissipait peu à peu les fumées qui me troublaient la tête, et j'étais tout préparé à me défendre quand il me fallut comparaître devant l'adjudant Laborde, connu par son arbitraire. Tout en se refusant de m'entendre, il dit : « 15 « jours de Montaigu » (*) De suite, les mêmes qui m'avaient amené eurent l'ordre d'aller m'y écrouer.

La première nuit que j'y passai, je ne fus pas peu surpris d'entendre vers minuit piétiner avec un grelot qui rendait un son strident ; au nom de Gaspard, il s'approchait pour manger à la main le tribut journalier de sa visite nocturne à laquelle il ne manquait pas.

Vous seriez longtemps à deviner, si nous disais que ce n'était autre qu'un gros rat, ainsi apprissois, à qui on avait attaché cet objet au cou. Malgré mon aversion pour cette espèce de rebut de la nature, je ne pouvais qu'admirer l'institut de conservation pour tout être vivant.

M^{me} Bataillard de Porrentruy qui habitait ce quartier a eu l'attention de m'envoyer chaque matin ma tasse de café.

Je saisissai cette occasion pour obtenir une dispense du port d'arme.

M^{me} Fidler que j'allai voir me fit faire connaissance d'un M. Mandar qui, dans les premiers temps de notre réunion à la France, avait occupé les fonctions de président du tribunal civil à Porrentruy, et était ami de mon père. Ils avaient parlé ensemble de moi et elle était chargée de m'engager à le voir, me disant qu'il pourrait m'être utile. Je m'y rendis, et après lui avoir exposé mes raisons, il rédigea une pétition en demande de congé à S E le duc de Feltre ministre de la guerre, dont le style me parut bon. Il était littérateur distingué.

En reconnaissance je crus devoir lui offrir de copier ses œuvres, ce qu'il accepta avec empressement. *La mort d'Abel*, poème épique en trois chants, fut le premier sujet qu'il me confia : j'étais établi dans son cabinet rue Mandar N° 1 près de la place St-Sulpice.

M. Mandar dédiait ses œuvres aux grands. S E le comte de Montalivet, ministre-scré-

taire d'Etat de l'intérieur en avait les prémisses.

Connu par ses libéralités il envoyait un bon sur le trésor ; alors il me retenait pour dîner avec sa dame, on réparait alors les jeûnes et abstinences d'un long carême.

On m'avait aussi chargé de voir Mme de Birague, séparée de son mari, sous-inspecteur des forêts en résidence à Porrentruy, avec sa fille Arsène, belle personne aux yeux d'un noir d'ébène, cheveux à la Titus bouclés ; cette dame occupait un hôtel boulevard des Italiens, au coin de la rue du Helder. N'ayant vu en elle qu'une coquette surannée, je m'en tins à cette visite.

Nous avions encore un compatriote que la bizarre fortune avait assez bien caressé : M Verneur J. Thomas (*) issu de Savoie, était parti de Porrentruy dès les premiers jours de la Révolution et était parvenu après s'être formé dans la partie administrative, au poste de chef de division à la préfecture de la Seine, et s'était marié. Sa femme venait de passer ses vacances près de la famille de son mari, et ma sœur, très adroite dans les modes était devenue son amie, de sorte que j'avais mon entrée libre dans la maison. Indépendamment de sa charge, il fournissait des articles aux feuilletons des journaux : c'était une compilation tirée de différents sujets qu'il me donnait à copier pour en tirer parti, semblable en cela à l'alambic du distillateur. Il signait J. T. V. (*) et chaque fois que, de loin en loin, j'apportais un manuscrit, je me mettais à table, c'est tout ce que je tirais de mes veillées. L'oisiveté ne me gagnait pas, je pensais à me pourvoir d'un emploi à ma libération, et je n'avais à cœur que de contenter les personnes qui m'accordaient leur confiance ; je prenais patience en attendant ce moment si ardemment désiré.

Etant ainsi bercé, l'on vint me proposer une place à ma convenance, en ce qu'elle cadrait parfaitement avec mon goût et mon aptitude chez l'auteur historiographe et éditeur des « *Fastes* », le seul existant alors, M. d'Haudricourt, ternisien, rue des SS. Pères 17 à vingt cinq francs de traitement fixe par mois, trois litres de vin par semaine pour déjeuner, et mon couvert.

Il était veuf, père d'une fille qui était dans un pensionnat. Mme veuve Lamidey de Nancy gouvernait sur un bon ton sa maison, on y vivait bien et il régalaient souvent.

Parmi les commensaux, était le capitaine adjudant major M. Dujonquoy envers qui j'usais de prévenances, ayant un soin particulier de remplir son verre au fur et à mesure qu'il le voulait. Il n'ignorait pas de mes démêlés avec M. Thioi qui me punissait de la salle de police, sur la moindre réplique que je faisais à ses paroles sottes et dépourvues de sens ; il m'indiqua un cordon correspondant à une sonnette de son appartement, dont je pouvais me servir au besoin, m'assurant qu'il viendrait de suite me délivrer.

J'étais chargé de la tenue du registre de correspondance, de la vérification des épreuves de texte. Les sujets étaient traités supérieurement, l'auteur n'épargnait rien pour satisfaire ses nombreux abonnés de tous les coins du globe, afin de donner un ouvrage accompli sous tous les rapports sorti des mains des premiers maîtres de la capitale, un vrai *nec plus ultra* du talent de l'homme.

Les batailles rangées, Marengo, le passage du pont d'Arcole, Iéna, Eylau, Friedland, Essling, Wagram, la Moscowa, Lutzen, Bautzen. Leypsic venaient du génie second de M. Martinet, peintre de genre rue du faubourg du Temple 27.

*) Son père était désigné sous le nom de Pierre la marmotte.

*) Il s'agit ici de Joseph Thomas Verneur de Porrentruy, publiciste connu sous l'Empire et la Restauration. Il a publié une *Histoire générale des voyages*. (Voir la notice sur la bibliothèque du collège de Porrentruy par Trouillet.)

La cérémonie religieuse du Sacre et du couronnement de Napoléon et de Joséphine dans l'église de Notre-Dame, le 2 décembre 1804 ; le baptême du roi de Rome, né le 20 mars 1811 de son mariage après divorce, avec Marie Louise : j'observe ici que les traits de tous les personnages figurants étaient faits à la plume de corbeau par M. Lafitte Georges, rue de l'Odéon, artiste de premier rang.

Ce recueil datait des premières époques de la Révolution. Parmi les sujets particuliers, je citerai le dévouement du jeune Dézilles lors de la sédition militaire à Nancy ; quelques épisodes de la campagne d'Egypte ; la prise des Pyramides, du Caire ; la bataille d'Héliopolis ; Jaffa ; le combat naval d'Aboukir ; la mort de Kléber ; celle du duc de Montebello, du brave Lassalle, du prince Poniatowski dans l'Elster. On n'occupait que les graveurs de réputation, capables de représenter dignement de tels modèles.

Nous avions aussi des feuilles séparées pour ceux auxquels leurs services ou leurs actions d'éclat y donnaient droit, tels par exemple que M. Delort d'Arbois, devenu général, (*) alors major au 9^e régiment de dragons au combat de Wertingen (Brumaire au XIV^e) puis le jeune colonel Lacuée à l'attaque de la redoute devant Guntzbourg, dans le même mois, qui fut son arrêt de mort, depuis la manifestation de son opinion sur Moreau, envers lequel on n'aurait osé se servir des mêmes procédés dont on s'est servi pour se défaire de Pichegru.

Les généraux Bavarois Deroy et de Wreden y avaient chacun leur page ; depuis lors, ils ont l'un et l'autre tourné leurs armes contre la France à Hanau, après la défaite de Leipzig.

On y représentait aussi la prise de l'île de Malte mal défendue par les vaillants chevaliers de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, où Marmont est censé s'emparer corps à corps de leur chef. On sait qu'il a été fait maréchal duc de Raguse, et qu'en ce moment il est exilé.

(A suivre.)

Ce qu'on risque en chemin de fer

Dans chaque pays on construit de nouvelles voies ferrées : il n'y a pas jusqu'à notre petit coin d'Ajoie qui ne se paie le luxe d'une ligne nouvelle, le Porrentruy-Bonfol, qui commence à se dessiner sérieusement.

La *Quinzaine*, à propos de cette recrudescence de projets ferrugineux, s'est plue à rechercher les accidents fameux qui, ces dernières années, ont ému l'opinion. Cette nomenclature n'est pas sans un certain intérêt. Nos chères lectrices nous excuseront si elles pâlissent un peu à la lecture de ces lignes.

Et d'abord disons pour les rassurer qu'un calcul facétieux est celui de Frédéric Bramwell, qui estima que, si un homme habitait son esprit à la pensée de rencontrer la mort dans un accident de chemin de fer, il aurait à voyager, nuit et jour, en train express, pendant 900 ans pour satisfaire son dessein. La statistique, présentée sous cette forme humoristique est assez rassurante, mais à cette règle pacifique il y a de cruelles dérogations.

Se fondant sur les documents enregistrés par les annales industrielles du Royaume-Uni, on constate qu'en 1859 il n'existaient que 16 000 kilomètres de chemins de fer dans cet Etat, le nombre des personnes transportées atteignait environ 175 000 000, une seule personne sur 8 708 411 était victime d'accident mortel déterminé par des causes extérieures ; en 1897,

*) L'avocat Béchoux Sébastien, a épousé une demoiselle de cette maison.